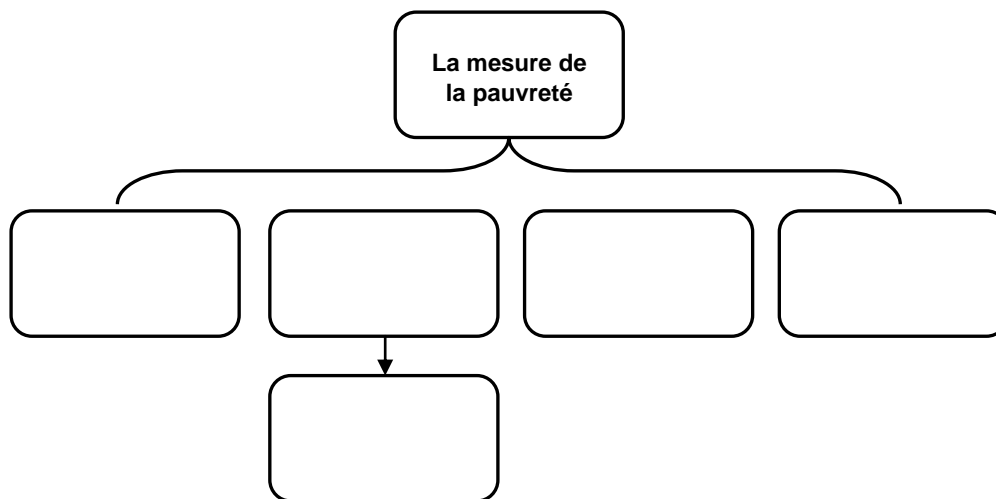


Comme le note l'Insee, l'aspect monétaire ne suffit pas à évaluer l'étendue du phénomène. On peut aussi mesurer la pauvreté en demandant aux ménages s'ils se considèrent eux-mêmes comme pauvres (*approche subjective*). On peut enfin observer s'ils cumulent des difficultés telles que le mal-logement ou l'absence d'équipements possédés par la plupart des ménages (*approche par les conditions de vie*). Pour être considéré comme pauvre en conditions de vie, un ménage doit cumuler, selon les conventions retenues en France, au moins 8 carences sur les 27 indicateurs recensés (12,2% des ménages étaient pauvres selon cette méthode en 2009. Environ un quart des ménages peuvent être considérés comme pauvres selon une au moins une de ces approches, monétaire, subjective ou suivant leurs conditions de vie. Une donnée qui montre combien nos sociétés dites développées ont encore du chemin à faire. Et ce nombre n'inclut pas les pauvres parmi les pauvres : les sans-abri - *a priori* les plus démunis - ne peuvent en effet être pris en compte dans les enquêtes et sont donc absent des statistiques.

(Source : Julien Damon, *L'exclu, figure nouvelle de la pauvreté*, Alternatives économiques, HS n°49, Juin 2001 actualisé 2011)

Q1 – Quelles sont les quatre méthodes pour évaluer l'importance de la pauvreté ? Remplissez le schéma :



Q2– Comment obtient-t-on des statistiques sur la pauvreté dans ces cinq cas ?

-
-
-
-
-

3 – Nombre de ménages sous le seuil de pauvreté monétaire en France

	1970	1979	1997	2001	2003	2009
Nombre de pauvres en milliers (seuil à 50%)	6 500	4 898	4 333	3 984	4 078	4 507
Nombre de pauvres en milliers (seuil à 60%)	9 187	7 918	8 042	7 757	7 578	8 173
Seuil de pauvreté en €2009 par mois pour une personne	465	675	805	871	891	954
Taux de pauvreté en % des ménages (seuil à 50%)	13,5	9,3	7,8	6,9	7,0	7,5
Taux de pauvreté de l'ensemble (seuil à 60%)	19,1	15,1	14,2	13,4	13,0	13,5
- De retraités	32,0	16,0	8,9	8,8	8,9	9,9
- Etudiants de 18 ans et +	11,2	13,1	20,8	15,7	16,8	20,3
- Familles monoparentales	~	~	24,8	24,4	23,9	31,5

(Source : Insee, *La pauvreté monétaire des ménages*, Insee première n° 761, mars 2001 actualisé 2011)

Q1 – Comment a évolué la pauvreté en France depuis les années 1970 ? En quoi est-ce surprenant ?

-
-
-

Q2 – Quelles sont les personnes les plus touchées par la pauvreté ?

-
-
-

b) – Les facteurs de la pauvreté

1 – Raymonde, rencontrée au siège lillois d'ATD Quart-Monde raconte une existence vécue "au jour le jour". Comment en serait-il autrement avec des ressources de 595 euros par mois pour elle-même et trois enfants encore à charge ? Ancienne ouvrière du textile licenciée avec la crise, séparée "il y a longtemps" d'un mari ouvrier teinturier, mère de six enfants (dont l'un est décédé), Raymonde habite une maison construite en 1946, dans l'un de ces quartiers très défavorisés de Roubaix où subsistent encore des courées. Son époux et elle, quand ils travaillaient tous les deux, avaient achetés les murs à crédit pour 10 000 euros en 1979..."Il reste encore 1 830 euros à payer", précise-t-elle. Le poêle à charbon fonctionne "avec du bois qu'on récupère" et, après des déboires avec ses notes d'électricité, Raymonde a demandé à EDF de lui installer un compteur à clé : "C'est bien, ce système, assure-t-elle. Quand le courant vient à manquer, on va soi-même à l'agence remettre de l'argent dans le compteur. Ca évite les tracasseries des impayés. Évidemment, si l'on n'a plus d'argent, on s'éclaire le temps qu'il faut à la bougie". Le "temps qu'il faut" c'est l'attente du jour où elle perçoit l'allocation de parent isolé et les allocations familiales. "Quand je touche, raconte-t-elle, je vais payer ce que je dois et je fais les courses en gros. On mange ce qu'il y a de moins cher. Pareil le mois suivant". Ses espoirs immédiats ? Recevoir le RMI qui devrait lui être alloué "bientôt", et surtout voir ses deux fils trouver un emploi. "Ce n'est pas normal qu'il n'y ait pas de travail pour les jeunes, s'indigne-t-elle, car ils en cherchent, c'est certain".

Deux garçons, âgés respectivement de 21 et de 16 ans, vivent sous le toit familial avec une sœur âgée de 12 ans, élève dans une SES (section d'éducation spécialisée) et peu motivée pour l'école. "Elle dit qu'elle ne veut plus y aller, mais elle refuse de dire pourquoi", soupire sa mère, qui en a parlé avec "le directeur pourtant très gentil". En fait, explique une volontaire d'ATD Quart-Monde à Lille, "Sandrine se sent peut-être rejetée par les autres élèves, sentiment qu'elle éprouve confusément sans pouvoir l'exprimer. Beaucoup d'enfants du quart monde, dont l'aspect physique et vestimentaire trahit la condition sociale, ne parviennent pas à se faire de camarades à l'école et restent souvent à l'écart dans les cours de récréation". Des deux autres filles de Raymonde, l'une, 20 ans, inscrite à l'ANPE, élève un petit garçon avec l'allocation de parent isolé et l'autre 17 ans, vit en couple dans un centre d'hébergement.

L'aîné, Jean-Philippe, lui aussi inscrit au chômage, sans indemnisation, bricole de temps à autre "dans la ferraille avec un copain", tandis que son frère a effectué un apprentissage dans la maçonnerie sans trouver encore de débouché, tous deux ayant de sérieuses difficultés à lire et à écrire.

(Sources : Michel Castaing, *Le Monde*, 18 octobre 1994 actualisé 2009)

2 – M. et Mme Blanchard se sont retrouvés en situation de surendettement au moment de la naissance de leur second enfant : au moment de sa grossesse, Mme Blanchard a dû arrêter de travailler, ce qui n'a plus permis au couple de rembourser ses différents crédits à la consommation. Hébergés à l'hôtel, ils ont reçu une offre d'hébergement inadaptée, qui supposait de séparer la famille en la logeant dans différents foyers. « Les personnes comme nous, une fois expulsées, c'est fini, nous ne pouvons pas retrouver de logement. À chaque fois que nous téléphonons, on nous demande les quittances. Nous, nous n'avons pas les quittances puisque nous avons été expulsés. Une fois que tu as été expulsé, tu n'as plus le droit à rien. »

M. et Mme Kofhik ont fait à l'âge de 20 ans l'expérience de la rue, de la petite délinquance et des addictions. Sans domicile à la naissance de leur enfant, ils se sont vu retirer la garde de celui-ci. L'aide d'une association leur a permis de retrouver un emploi, d'abord dans une entreprise d'insertion, ensuite en entreprise « classique », et de reprendre la garde de leur enfant. « Il ne faut jamais laisser la pauvreté rentrer, c'est-à-dire qu'il ne faut pas montrer à l'enfant nos difficultés. Lui, son problème, c'est l'école et rien d'autre. Quand la famille n'avance pas, le gosse peut faire un blocage. »

(Source : « Familles en grande pauvreté aujourd'hui en France », Gérard Bureau in *Revue Quart Monde*, n° 203, août 2007).

Q1 – Quelles sont les causes de l'entrée dans la pauvreté pour ces familles ?

-
-
-

Q2 – Quelles sont les conséquences de cette expérience de la pauvreté ?

-
-
-
-
-
-

3 – Le phénomène ne se nourrit pas seulement du chômage, mais aussi de la précarité de l'emploi. Les petits boulots, les contrats à durée déterminée, le travail saisonnier, les temps partiels contraints sont le lot quotidien d'un million de travailleurs pauvres. Salariés ou indépendants, jeunes de moins de 25 ans ou quinquagénaires, ils ont souvent à peine 420 euros par mois pour vivre, pas de qualification et moins de droits que les allocataires des minima sociaux. "Ce sont les oubliés des politiques sociales.

L'aggravation de la pauvreté se traduit aussi dans le chaos des trajectoires, rompues par des problèmes de logement, de budget, de santé. Les familles croulant sous les impayés sont de plus en plus nombreuses. Sur les quatre premiers mois de l'année, les commissions de surendettement ont reçu quelque 71 000 dossiers, contre environ 58 000 sur la même période de 2003, soit une augmentation de 22 %. Autre tendance spectaculaire : l'inflation des expulsions locatives. L'an passé, 9 717 ménages ont été évincés de leur logement par la "force publique", d'après le ministère de l'intérieur. En cinq ans, le chiffre a plus que doublé (+ 122,9 %). Outre le renchérissement du chômage, la crise du logement s'est durcie. Flambée des loyers, effondrement de l'offre locative à bon marché dans le parc privé... Les demandes de logements sociaux grimpent en flèche : 1,33 million en 2003, d'après la direction générale à l'urbanisme. Un flot de

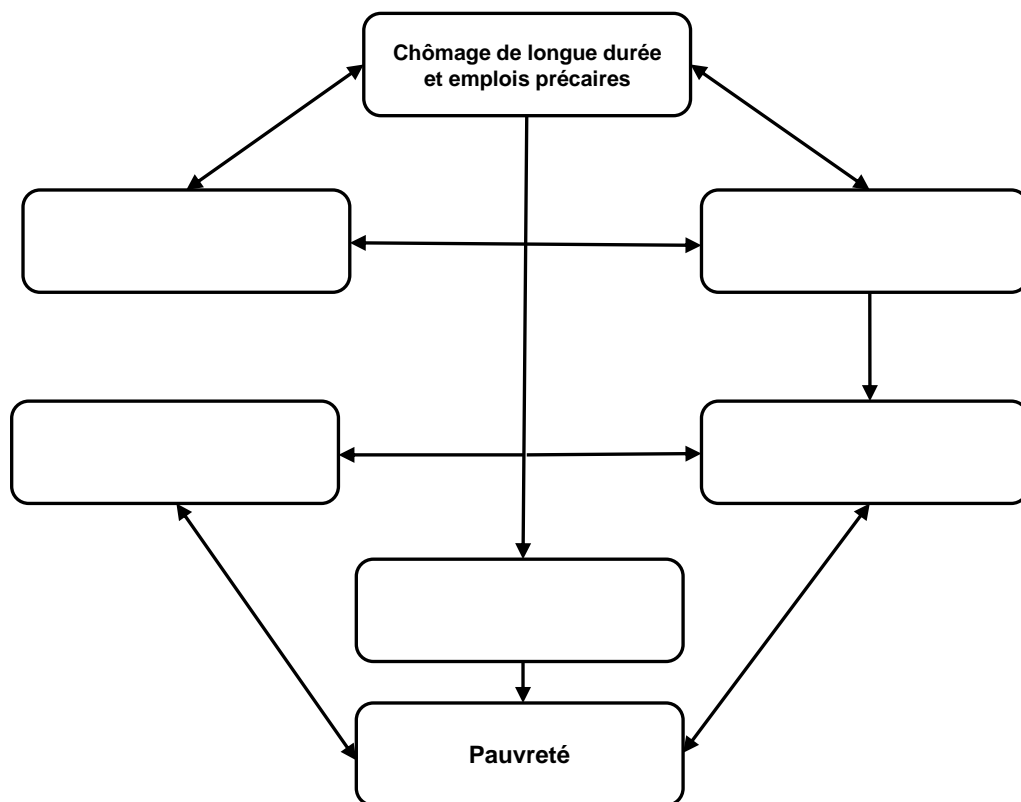
candidatures que les organismes HLM ne peuvent pas absorber. Résultat : le "mal-logement" gagne du terrain : squats, marchands de sommeil... Plus nombreuses, aussi, sont les personnes recueillies par des proches. Si les files d'attente s'allongent à l'entrée du parc social, les personnes, qui vivent en centres d'hébergement, mettent de plus en plus de temps à trouver une HLM. Du coup, les places en foyers disponibles se raréfient et des sans-logis sont, dès lors, contraints de dormir dehors. Et l'opinion publique, de plus en plus dure à l'égard des personnes défavorisées, ne semble pas s'en émouvoir.

(Source : Bertrand Bissuel et Claire Guélaud, *Le Monde*, 17 octobre 2004)

Q3 – Quelles sont les autres causes de l'entrée dans la pauvreté ?

-
-
-
-
-
-

Q4 – A l'aide du vocabulaire suivant, remplissez le schéma : rupture familiale, revenus insuffisants, perte de droits sociaux et accès aux minima sociaux, maladie et dépression, accès aux logements sociaux difficile.



4 – Après avoir enregistré une baisse, modeste mais quasi ininterrompue depuis 1996, le nombre de pauvres est reparti à la hausse en 2003. Ces évolutions ne sont pas uniquement imputables à une conjoncture morose. Elles découlent aussi de décisions prises par les partenaires sociaux ou par le gouvernement : réforme de l'assurance-chômage fin 2002, qui a durci, pendant un temps, les conditions d'accès aux Assedic et réduit la durée d'indemnisation ; diminution du volume des contrats aidés dans le secteur non marchand en 2003-2004. Du coup, le nombre de bénéficiaires des minima sociaux s'est accru : + 3,4 % en 2004. La France n'a jamais autant compté de RMIste depuis la mise en place de ce dispositif à la fin des années 1980 (près de 1,24 million d'allocataires en septembre 2005).

Dans ce contexte, d'après l'Observatoire, les politiques conçues pour favoriser le retour à l'emploi des populations fragiles ne vont pas forcément dans le bon sens. Depuis plusieurs années, deux pistes sont privilégiées : abaissement du coût du travail à travers des exonérations de cotisations sur les bas salaires ; mesures pour rendre la reprise d'activité financièrement attractive. Mais ces "orientations" entraînent un décrochage des revenus de remplacement (Assedic) ou de transfert (RMI...) par rapport aux salaires, ce qui accroît les situations de pauvreté.

Autre "effet pervers" relevé par l'Observatoire : le développement de formes d'emploi "de mauvaise qualité et/ou à faible rémunération", qui nourrit le phénomène des working poors (travailleurs pauvres).

(Bertrand Bissuel, *Le Monde* du 25 février 2006)

Q5 – En quoi la politique de l'Etat vis-à-vis des pauvres est-elle contradictoire ?

-
-
-
-
-

5 – Si le cumul des handicaps comme l'absence de travail, de logement, de ressources reste la caractéristique de l'entrée ou de la stagnation dans la misère, le parcours qui mène à l'exclusion n'est pas aussi linéaire qu'on l'a décrit jusqu'à maintenant. Le Credoc préfère distinguer "trois mécanismes" : l'*empêchement*, le *basculement* et la *reproduction* :

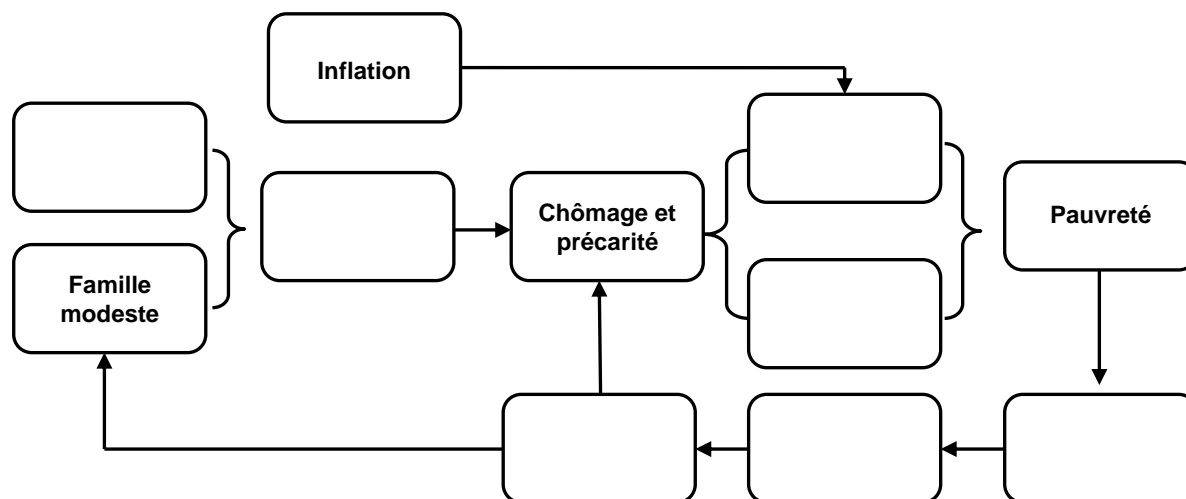
- L'empêchement affecte les jeunes - surtout les moins de 25 ans - qui ont très peu de formation scolaire et professionnelle. Ceux-là sont "empêchés" d'accéder à un travail rémunéré stable : l'ANPE leur fait peu de propositions d'emploi et les stages qu'ils peuvent suivre n'offrent pas systématiquement de débouchés. Pour les moins de 25 ans qui ne peuvent bénéficier du RMI, le contrat-emploi-solidarité fait fonction d' "allocation de recherche d'un premier emploi" (ARE).
- Le basculement n'a pas une "ampleur spectaculaire". Il suffit qu'une indemnité soit supprimée ou qu'une famille "éclate" à la suite d'un divorce ou d'un décès pour que les "personnes un peu pauvres deviennent un peu plus pauvres".
- Enfin, la reproduction de la pauvreté s'inscrit dans une histoire plus longue, celle de la population dite du quart monde, principalement des familles qui sont installées en "zones de caravanes" et qui n'ont que les allocations familiales comme ressources.

(Source : Olivier Mazel, *La France des chômages*, Folio Actuel Le Monde, 1999)

Q6 – Quels sont les trois mécanismes qui peuvent expliquer l'expérience de la pauvreté ?

-
-
-
-
-
-

Q7 – Construisez un schéma expliquant la reproduction de la pauvreté à travers les générations avec les mots suivants : *dévalorisation de soi, récession, logement dégradé, assistance sociale, échec scolaire, baisse du pouvoir d'achat et de la consommation, famille désunie*.



c) – La pauvreté est une construction sociale

1 – La question essentielle que doit se poser le sociologue est simple : qu'est-ce qui fait qu'un pauvre dans une société donnée est pauvre et rien que pauvre ? Autrement dit, qu'est-ce qui constitue le statut social de pauvre ? Il revient à Georg Simmel, au début du XXe siècle, d'avoir répondu le premier à cette question. Pour Georg Simmel, c'est l'assistance qu'une personne perçoit publiquement de la collectivité qui détermine son statut de pauvre. Etre assisté est la marque identitaire de la condition du pauvre, le critère de son appartenance sociale à une strate spécifique de la population. Une strate qui est inévitablement dévalorisée, puisque définie par sa dépendance à l'égard de tous les autres.

Etre assisté, en ce sens, c'est recevoir tout des autres sans pouvoir s'inscrire, du moins dans le court terme, dans une relation de complémentarité et de réciprocité vis-à-vis d'eux. Le pauvre doit accepter de vivre, ne fût ce que temporairement, avec l'image négative que lui renvoie la société et qu'il finit par intérioriser, de n'être plus utile, de faire partie de ce que l'on nomme parfois les « indésirables ». [...] L'objet d'étude sociologique par excellence n'est pas la pauvreté, ni les pauvres en tant que tels, comme réalité sociale substantialisée, mais la relation d'assistance – et donc d'interdépendance – entre eux et la société dont ils font partie.

(Source : Serge Paugham, *Les trois formes de la pauvreté en Europe*, Sciences Humaines n° 168, Février 2006)

Q1 – A partir de quel moment devient-on pauvre selon Georg Simmel ?

-
-

Q2 – Que doit donc étudier le sociologue lorsqu'il veut analyser la pauvreté ?

-
-
-

2 – Trois facteurs distincts expliquent les variations des représentations sociales et des expériences vécues : le degré du développement économique et du marché de l'emploi, la forme et l'intensité des liens sociaux et la nature du système de protection sociale et d'action sociale.

Le niveau de développement économique joue un rôle déterminant. Comme le soulignait déjà Alexis de Tocqueville en 1835, être pauvre dans un pays lui-même très pauvre, comme l'était le Portugal à cette époque, n'a pas le même sens, pour ceux qui en font l'expérience, qu'être pauvre dans un pays plus prospère, comme l'était notamment la Grande-Bretagne au lendemain de sa révolution industrielle. [...]

Les représentations et les expériences vécues de la pauvreté sont liées également à la forme et l'intensité des liens sociaux. Les enquêtes sur la pauvreté en France ont conduit à mettre l'accent sur la tendance à l'affaiblissement, voire à la rupture des liens sociaux. Il apparaît que ce phénomène n'était pas vérifié dans tous les pays. Enfin, l'expérience vécue de la pauvreté peut varier également d'un pays à l'autre, en fonction du système de protection sociale et des modes d'intervention sociale au titre de l'assistance.

(Source : Serge Paugham, *Les trois formes de la pauvreté en Europe*, Sciences Humaines n° 168, Février 2006)

3 – Je crois qu'aujourd'hui le regard que porte la société française sur ses pauvres n'est plus du tout le même que celui que je pouvais prendre en compte quand j'étudiais la mise en place du Revenu minimum d'insertion il y a une vingtaine d'années. Il y a là je trouve une évolution considérable au niveau du regard. Au moment du vote de la loi sur le RMI, voté en 1988, l'idée partagée était que la société française avait une dette à l'égard des plus défavorisés ; c'était la dette de la nation à l'égard des plus pauvres. Dans l'idée de dette, on retrouvait l'idée qu'il y avait des injustices flagrantes, et qu'il fallait les corriger. Parce qu'on n'avait pas réussi à permettre la mise en place d'un système universel de protection sociale, il fallait bien qu'on invente quelque chose qui serait de l'ordre de la solidarité nationale pour venir en aide à toutes les personnes qui se retrouvaient, du fait du chômage de longue durée, dans des situations d'extrême pauvreté. C'était là l'idée majeure, et la grande ambition du RMI.

Aujourd'hui, on a le sentiment que cette explication de la pauvreté par l'injustice a considérablement régressé dans notre pays, au profit d'une autre explication qui serait l'explication par le fait de ne pas être suffisamment courageux, de ne pas être suffisamment responsable de soi, de ne pas être suffisamment mobilisé dans la recherche d'emploi. En quelque sorte, il y aurait l'idée que les pauvres ne seraient plus les victimes du système mais seraient en quelque sorte des victimes d'elles-mêmes, c'est-à-dire de leur propre incompétence et de leur propre irresponsabilité. Ce n'est pas spécifique à la France, on le voit dans toutes les enquêtes européennes portant sur la perception de la pauvreté et de l'exclusion en Europe. On a pu constater une progression de l'explication de la pauvreté par la paresse.

(Source : Serge Paugham, *Pauvreté et solidarité*, lavedesidees.fr, le 30 mai 2008)

Q3 – Quels sont les éléments que doit prendre en compte le sociologue pour analyser la pauvreté ?

-
-
-
-
-

Q4 – Comment a évolué l'opinion de la population vis-à-vis de la pauvreté ?

-
-
-
-

4 – Ce cadre analytique enrichi par ces trois facteurs explicatifs débouche sur une typologie des formes élémentaires de la pauvreté :

- La pauvreté intégrée (les pays du Sud de l'Europe) : Nombreux, les pauvres se distinguent assez peu des autres couches de la population et ne sont pas fortement stigmatisés. La pauvreté est banalisée. Les solidarités familiales et l'économie informelle jouent un rôle important.
- La pauvreté marginale (les pays scandinaves) : Les pauvres constituent une fraction résiduelle de la population car la société est riche et a un haut niveau de protection sociale. Pris en charge par l'assistance publique, ils sont souvent stigmatisés et considérés comme des cas sociaux.
- La pauvreté disqualifiante (La France, la Grande-Bretagne). Une part grandissante de la population se voit refoulée du marché de l'emploi ou se retrouve en situation de grande précarité. Elle ne renvoie pas à un état de misère stabilisé, mais à un processus qui peut toucher des franges de la population jusqu'alors parfaitement intégrées. Se développe alors dans les représentations collectives un sentiment général d'insécurité sociale, une angoisse collective. Souvent privés de supports sociaux, les pauvres sont très dépendants des services sociaux.

(Source : Serge Paugham, *Les trois formes de la pauvreté en Europe*, Sciences Humaines n° 168, Février 2006)

Q5 – A l'aide du texte remplissez le tableau suivant :

	Pauvreté intégrée	Pauvreté marginale	Pauvreté disqualifiante
Importance de la pauvreté			
Regard porté sur la pauvreté			
Type de solidarité			

2 – De la pauvreté à l'exclusion

a) – Le processus d'exclusion dépend de l'organisation sociale

1 – L'exclusion est souvent le résultat de rupture en chaîne. "Outre une rupture professionnelle pour bon nombre, la plupart des personnes que je reçois sont en situation de rupture avec leur famille" témoigne Marciane Pierre, responsable de l'antenne RMI à la Mie de Pain, un centre d'hébergement de nuit et de jour dans le XIII^e arrondissement de Paris. "Les jeunes ont quasiment tous rompu avec leurs parents. Quant aux adultes, ils ont perdu leur conjoint ou ont divorcé et ils ne savent plus où aller. Souvent, ils disent ne pas vouloir alerter leur famille par honte de leur situation. Mais, s'ils ont honte, c'est qu'ils n'en étaient déjà plus tellement proches". On sait par exemple que 20% des allocataires du RMI ont connu une mesure de placement en famille d'accueil dans leur enfance, alors que la moyenne est de 1% dans la population française.

(Source : C.André, *La spirale de l'exclusion*, Alternatives économiques, février 1994)

2 – Parler de lien de filiation, c'est reconnaître que chaque individu naît dans une famille. Ce lien contribue à l'équilibre affectif de l'individu dès sa naissance, lui assurant à la fois stabilité et protection. Le lien de participation élective relève de la socialisation extra-familiale au cours de laquelle l'individu entre en contact avec d'autres individus qu'il apprend à connaître dans le cadre de groupes divers et d'institutions : le voisinage, les bandes, les groupes d'amis, les communautés locales, les institutions religieuses, sportives, culturelles, etc. [...] Le lien de participation organique relève aussi de la socialisation extra-familiale, mais se caractérise par l'apprentissage et l'exercice d'une fonction déterminée dans l'organisation du travail. Pareil lien se constitue dans le cadre de l'école et se prolonge dans le monde du travail. Enfin, le lien de citoyenneté repose sur le principe de l'appartenance à une nation. [...] Ces quatre types de liens sont de nature différente, mais ils ont deux fondements communs. Ils apportent tous aux individus à la fois la protection et la reconnaissance nécessaires à leur existence sociale.

(Source : Serge Paugham, *Précarité et rupture des liens sociaux*, Cahiers français n° 326, 2005)

Q1 – Donnez une définition de l'exclusion

.....
.....
.....

Q2 – Quelles sont ses principales dimensions ?

➤
➤
➤
➤

3 – Robert Castel propose trois zones de cohésion sociale : "l'association travail stable/insertion relationnelle solide caractérise une zone d'intégration. A l'inverse, l'absence de participation à toute activité productive et l'isolement relationnel conjuguent leurs effets négatifs pour produire de l'exclusion, ou plutôt, de la désaffiliation. La vulnérabilité sociale est une zone intermédiaire, instable, qui conjugue la précarité du travail et la fragilité des supports de proximité". Bien entendu rien n'est mécanique, ni donné une fois pour toute.

Ainsi une précarité du travail peut être compensée par une forte relation familiale, de voisinage ou d'entraide forte (milieu populaire). De même une structure corporatiste (de type artisanal ou agricole) peut compenser la faiblesse économique, alors que dans le cas des populations assistées, l'assurance d'un revenu ne compense pas l'absence des liens sociaux. Lors d'une crise, la zone de vulnérabilité se gonfle et se déverse dans la zone de désaffiliation : la cohésion du lien social dépend alors des "relations" entre ces trois zones. L'exclusion n'est donc pas un modèle statique : elle est pour Robert Castel l'aboutissement d'un processus qui génère de la désaffiliation.

(Source : Olivier Mazel, *L'exclusion*, Ecoflash n° 137-138, avril-mai 1999)

Q1 – Quelles sont les deux dimensions que Robert Castel prend en compte pour analyser l'exclusion ?

➤
.....
➤
.....

Q2 – Quelles sont les trois zones qu'il fait apparaître à partir de ces deux critères ?

➤
.....
.....
.....
➤

Q3 – Pourquoi pense-t-il que l'exclusion est un processus ?

.....
.....
.....

Q4 – La précarité du travail et la pauvreté sont-elles suffisantes pour provoquer de l'exclusion ?

.....
.....
.....

4 – Le chômage correspond à une rupture au moins partielle du lien de participation organique. Ce type de rupture entraîne-t-elle d'autres ? Prenons tout d'abord la probabilité de vivre seul. Il ne s'agit pas en soi d'un indicateur de fragilité des réseaux sociaux. On peut, y voir, en effet, un indice d'autonomie choisie des individus vis-à-vis de la famille et de leur entourage. Cette autonomie n'empêche pas des liens étroits avec les parents, les amis et n'est pas contradictoire avec une sociabilité dense et diversifiée. En revanche, si les personnes qui vivent seules ont également une très faible participation à la vie sociale, le risque d'isolement, voire de repli sur soi est plus grand et on peut craindre alors un processus de disqualification sociale.

La probabilité de vivre seul est très variable en Europe : les personnes en dessous du seuil de pauvreté vivent beaucoup plus fréquemment seules dans les pays du Nord de l'Europe que dans les pays du Sud. Dans les pays du Sud de l'Europe, les chômeurs restent dans leur famille tant qu'ils ne peuvent pas fonder un foyer. Il est possible, dans ce cas, de parler d'un modèle de cohabitation familiale de longue durée. L'autonomie vis-à-vis de la famille croît avec le niveau de développement économique. Il faut tenir compte de deux facteurs complémentaires. Premièrement, il existe dans les pays du Sud de l'Europe d'une tradition de solidarité familiale plus répandue que dans les autres pays. Un autre facteur d'explication est que les pays du Sud de l'Europe connaissent un plus faible développement du système de protection sociale que ceux du Nord. Dans le domaine de la prise en charge du chômage, par exemple, ils se caractérisent par un système que l'on peut qualifier de « sous régime de protection » n'offrant que de très faibles indemnités aux chômeurs, en particulier lorsqu'ils n'ont jamais travaillé, ce qui ne peut qu'accroître leur dépendance à l'égard de leurs familles.

Ces différences entre pays montrent qu'il n'y a pas une relation simple entre chômage, pauvreté et rupture cumulative des liens sociaux, mais que la probabilité du cumul des handicaps dépend du modèle de régulation sociale du chômage qui prévaut dans la société. Nous pouvons distinguer trois types de modèles principaux qui sont des types idéaux :

- Le modèle public individualiste (les pays scandinaves) qui repose sur l'hypothèse que la société dans son ensemble a la responsabilité du problème du chômage. Ceci implique un haut niveau de développement du système de protection sociale, lequel fournira des ressources pour assurer une participation de la vie sociale indépendamment de la situation des individus sur le marché de l'emploi vis-à-vis de sa famille.
- Le modèle familiariste (les pays du Sud de l'Europe) maintient une forte exigence à l'égard des devoirs de la famille en ce qui concerne la prise en charge de ses membres. Le rôle de la politique publique est avant tout de préserver l'intégrité de la famille contre tous les risques remis en cause de sa fonction protectrice.
- Le modèle de responsabilité partagée (Allemagne, France, Royaume-Uni) se caractérise par la recherche d'un équilibre entre la prise en charge des chômeurs par les autorités publiques et par la famille. L'Etat prend en charge les chômeurs dans la première phase du chômage et la famille prend ensuite le relais. L'hypothèse implicite de tels systèmes est que l'individu peut être, au moins partiellement, responsable de sa situation.

Ces différents modes de régulation sociale du chômage peuvent avoir des conséquences en termes de rupture des liens sociaux. Le modèle public individualiste permet aux personnes de continuer à avoir une vie sociale mais peut aussi accroître le risque d'isolement familial. Le modèle familiariste protège contre la disqualification sociale mais peut, dans les familles défavorisées, entraîner un grand risque d'appauvrissement de la famille toute entière. Le troisième modèle présente le risque le plus élevé de rupture cumulative des liens sociaux. La suspicion à l'égard des chômeurs conduit à ne pas les traiter comme des citoyens égaux. Ce système peut laisser des personnes à la fois sans aucune ressource en provenance de l'Etat-Providence et sans aide et soutien affectif de la famille.

(Source : Serge Paugham, *Précarité et rupture des liens sociaux*, Cahiers français n° 326, 2005)

Q1 – Quelles sont les variables qui déterminent le degré de rupture des liens sociaux ?

-
-
-
-

Q2 – Au total, de quoi dépend le processus d'exclusion ?

-
-

5 – La cohésion sociale, on l'a vu, suppose non seulement de réduire les inégalités qui distendent les liens et provoquent des conflits, mais aussi de vivifier le tissu social. C'est ce second impératif qui est pris en compte par la notion de capital social. L'accent mis sur le capital social comme garant de la cohésion ne doit pas masquer que les deux notions ne sont pas équivalentes et qu'elles peuvent parfois même être contradictoires. Tandis que le capital social s'intéresse à l'intensité des relations interpersonnelles au sein d'une communauté d'appartenance, la cohésion sociale vise la consistance de l'ensemble social et sa capacité d'intégration. Un capital social élevé n'implique nullement une forte cohésion sociale. Par exemple, dans une société marquée par le communautarisme, le capital social à l'intérieur de chaque communauté peut être développé mais si les communautés s'ignorent ou s'affrontent, la cohésion sociale est menacée. La montée des communautarismes et des séparatismes qu'on observe dans plusieurs pays suscite une autre question qu'on pourrait formuler ainsi : l'excès de capital social communautaire ne serait-il pas une menace pour la cohésion sociale globale ? En sens inverse, un capital social pauvre n'implique pas nécessairement une cohésion sociale faible.

(Source : Michel Dollé, CERC, *La cohésion sociale*, avril 2008)

Q1 – Qu'est-ce que le capital social ?

-
-

Q2 – L'intégration des individus signifie-t-elle obligatoirement cohésion sociale ?

.....
.....
.....
.....

b) – L'exclusion est une construction sociale

1 – Sur 100 Japonais, trois sont différents. Qu'ont-ils fait ? Rien. Ils sont différents, spéciaux, autres. On les a nommés diversement au cours des âges, et selon les régions. Leur dénomination actuelle de *burakumin* ne porte en elle-même aucun sens méprisant, puisqu'elle signifie "gens des hameaux", mais la langue japonaise pratique au plus haut degré l'art de l'ellipse, et chacun sait qu'il s'agit de "hameaux spéciaux".

Leur point d'ancrage économique est celui de la sous-traitance au énième degré. Pour approcher du gain d'un employé d'une grande société, beaucoup doivent travailler plus longtemps chaque jour, le samedi après-midi, et quelques heures le dimanche, ne prendre pratiquement aucun congé, et vivre dans des logements souvent misérables.

A quoi servent-ils ces Japonais qui luttent pour être reconnus ? Les communistes japonais disent qu'ils constituent "l'armée de réserve" du prolétariat exigée par le fonctionnement du capitalisme. Il est vrai que le chômage atteint jusqu'à 50% de la population active dans certains ghettos, mais, si ces derniers n'existaient pas, le capitalisme nippon n'aurait qu'à plonger la main dans les pays en voie de développement qui l'entourent, ce que, d'ailleurs, il a commencé à faire.

Selon nous, le rôle des *burakumin* n'est pas seulement économique, mais aussi, pourrait-on dire "ontologique"¹. Ils jouent, contre leur gré, le rôle du mauvais, du souillé, de l'impur, du sale...nécessité par le manichéisme fondamental inhérent à toute société. D'un côté, les bons, de l'autre, les mauvais. Chaque groupe humain produisant son bouc émissaire, repoussoir social sur lequel il cristallise à bon compte, pour l'évacuer, tout ce qui le trouble profondément.

(Sources : François Sabouret, "Trois millions de Japonais invisibles", *Le Monde*, 14 décembre 1981)

Ontologique¹ = étude l'être en tant qu'être

Q1 – Quelles sont les différentes fonctions des exclus dans la société japonaise ?

➤
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2 – Dans les années 50, Edwin Lemert a donné à l'étude de la déviance un programme comportant d'une part l'étude de la déviance primaire (la transgression de la norme), d'autre part l'étude de la déviance secondaire (la reconnaissance et la qualification de cette déviance par une instance de contrôle social). C'est à ce deuxième volet que se sont consacrés les sociologues américains dits de la "seconde École de Chicago" ou encore de la "théorie de la stigmatisation". Ils ont montré qu'une déviance reconnue comme telle suppose un processus de désignation ou de stigmatisation. Ce processus peut se faire de façon formelle ou informelle. Le simple détournement du regard ou du corps constitue une stigmatisation.

Dès lors, le contrôle de son image est un enjeu crucial, et Erwin Goffman attire notre attention sur les innombrables adaptations que nous réalisons pour nous conformer à ce que les personnes avec lesquelles nous interagissons attendent de nous. Selon ces sociologues, la déviance n'est ainsi qu'un rôle endossé par celui qui est victime de la stigmatisation des autres. Et, s'il persiste, ce rôle peut entraîner une modification de la personnalité de l'individu, ainsi qu'une modification de ses relations sociales. Il entre progressivement dans une "carrière" de déviant. Les chercheurs ont ainsi décrit l'entrée dans les carrières de délinquants, de toxicomanes, de prostituées, de malades ou d'handicapés mentaux, de sans-abri et, plus simplement, d'assistés sociaux.

(Source : Laurent Mucchielli, *La déviance entre normes, transgression et stigmatisation*, Sciences Humaines, Novembre 1999)

2 – Forgé aux Etats-Unis, l'acronyme Nimby découle d'une métaphore qui parle d'elle-même : "Not in my backyard !" ("Pas dans mon jardin !"). La formule a d'abord désigné les mouvements de protestation contre les projets d'équipements considérés comme polluants. Très vite, elle s'est étendue aux centres d'aide ou d'accueil destinés aux publics déshérités - pauvres, demandeurs d'asile, toxicomanes ou Tsiganes. En France, il n'existe aucune recension de ce phénomène, et les avis des associations sont partagés sur son augmentation. Mais le nombre des "cibles" de cette ségrégation, lui, est en constante progression. "La solidarité, oui ! Mais loin de chez moi !", protestent des habitants d'un bourg breton, mobilisés contre l'implantation d'un centre pour demandeurs d'asile. Nicole Leguy n'avait jamais vu "une telle rage, une telle haine, une telle hargne". A l'époque, elle dirigeait le Centre d'action sociale protestant (CASP), une association qui aide des personnes en difficulté. Celle-ci s'était alliée à l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) pour ouvrir une structure d'hébergement d'urgence destinée aux sans-logis. Quelques Algeco (baraquas de chantier) devaient être installés rue Lasson, dans le 12e arrondissement de la capitale. Mais l'idée d'un lieu d'accueil pour sans-abri révolta le voisinage. Pétition, distribution de tracts hostiles à l'implantation d'une base de SDF"... Jean-François Pernin, alors maire (UDF) de l'arrondissement, tenta d'apaiser les esprits en organisant une réunion d'information, le 10 janvier 2000. "C'était houleux, se souvient Nicole Leguy. Nous faisons face à une centaine de personnes démontées. Certaines d'entre elles craignaient que leur logement ne perde de sa valeur. Une dame prétendit même que du purin s'écoulerait dans la rue si le centre d'hébergement ouvrait..." Finalement, celui-ci ne vit jamais le jour. L'AP-HP et le CASP avaient abdiqué, victimes du "syndrome Nimby".

(Sources : Bertrand Bissuel, *Le Monde*, 29 décembre 2002)

3 – Serge Paugham considère la “disqualification sociale” des individus comme étant le “discrédit de ceux dont on peut dire qu’ils ne participent pas pleinement à la vie sociale” ; c’est le discrédit attaché au statut d’assisté. S’intéressant aux personnes ayant recours à l’assistance et plus particulièrement aux Rmistes, il distingue trois phases différentes, qui, sans pour autant se succéder linéairement, caractérisent le processus de disqualification sociale.

- La phase de fragilité concerne des personnes qui bénéficient d’une intervention ponctuelle, car leurs difficultés sont essentiellement d’ordre économique : revenus incertains et irréguliers car sans emploi ou en emploi précaire.
- La situation de dépendance regroupe les personnes assistées qui font l’objet d’un suivi social régulier car leurs difficultés sont plus importantes : des handicaps physiques ou mentaux, des charges familiales assurent des revenus de transfert.
- Enfin les marginaux se situent à l’écart du dispositif officiel d’assistance, mais bien qu’en rupture des liens sociaux, ils peuvent bénéficier d’aides ponctuelles le plus souvent d’ordre caritatif.

(Source : Olivier Mazel, *L’exclusion, Ecoflash* n° 137-138, avril-mai 1999)

Q2 – Comment les sociologues interactionnistes américains interprètent-ils l’exclusion ?

.....

.....

.....

.....

.....

Q3 – Quelles sont les conséquences de cette stigmatisation sociale ?

➤

.....

.....

➤

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4 – La notion d’exclusion a été critiquée : en donnant à penser que certains seraient “hors du système”, ce concept tend à considérer la résorption de la pauvreté comme un traitement qui relève de l’action sociale, sans se poser la question de savoir comment cette exclusion a été produite. Cette coupure entre dedans et dehors - tout comme aux États-Unis, la notion d’*underclass* exprime une opposition entre haut et bas, la *marginalidad* sépare le centre de la périphérie - ne correspond pas à la réalité de nos sociétés. Au début du siècle, le sociologue Georg Simmel invitait déjà à repousser les raisonnements binaires opposant les pauvres aux autres : le pauvre n’est pas “hors” de la société, mais “dans” celle-ci, à une place assignée : “*Les pauvres se situent d’une certaine manière à l’extérieur du groupe ; mais ceci n’est rien de plus qu’un mode d’interaction particulier qui les unit à l’ensemble*”.

Entre les exclus et les inclus, on peut aisément repérer la catégorie de “vulnérables” ou de “précaires”, menacés par l’instabilité de leurs revenus et de leur environnement social. Les analyses réalisées en ce sens soulignent la grande diversité des situations et des parcours individuels. [...]

Comment accroître la solidarité de nos sociétés ? La question est fondamentalement politique. Les “nouveaux” mouvements sociaux (Droit au logement, mouvement de chômeurs) ont contribué à réintroduire et à soutenir le thème de la pauvreté dans le débat politique. De nombreux dispositifs spécifiques ont été montés. Reste à décider ce que doit être une action publique à visée peut-être plus universelle, qui n’autorise plus de situations intolérables.

(Source : Julien Damon, *L’exclu, figure nouvelle de la pauvreté, Alternatives économiques*, Hors-série n° 49, Juin 2001)

Q4 – Pourquoi peut-on critiquer la notion d’exclusion ?

➤

.....

.....

➤

.....

.....

.....

.....

.....